

DOUARNENEZ COMMUNAUTE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DU JUCH

Par un arrêté en date du 17 novembre 2025, **Madame POITEVIN, présidente de Douarnenez Communauté** a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au **projet de zonage d'assainissement** de la commune du JUCH qui se déroulera du **Mardi 09 décembre 2025 à 9h00 au Vendredi 09 janvier 2026 à 17h00 inclus**, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête, comprenant le projet de zonage et la notice explicative, pourra être consulté :

- À la mairie du Juch, aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur support papier et sur un poste informatique,
- Sur le site internet de la collectivité : <https://eauxdzco.bzh>

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personnes, à sa demande et à ses frais.

Des informations peuvent être demandées au service des eaux de Douarnenez Communauté (téléphone : 02.98.74.46.45 ou mail : eaux@douarnenez-communaute.fr)

Le tribunal administratif de Rennes a désigné Mr. LE GOFF Jean Jacques en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie aux jours et horaires ci-après :

- Le Mardi 09/12 de 9h30 à 12h30,
- Le Lundi 22/12 de 14h00 à 17h00,
- Le Vendredi 09/01 de 14h00 à 17h00.

Le public pourra également, pendant toute la durée de l'enquête :

- Consigner ses observations sur le registre d'enquête disponible en mairie,
- Les adresser par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie - 5 Rue Louis Tymen - 29100 LE JUCH
- Ou par voie électronique à : eaux@douarnenez-communaute.fr

Les observations et propositions reçues par voie électronique seront mise en ligne sur le site <https://eauxdzco.bzh> dans les meilleurs délais.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et sur le site internet de la collectivité pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune du Juch fera l'objet d'une délibération du conseil communautaire.

Fait à Douarnenez, le 17 novembre 2025

Mme POITEVIN, Présidente de Douarnenez Communauté

